

LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND DOLE

RECRUTE

UN.E RESPONSABLE DU SERVICE DROIT DES SOLS / CHEF.FE DE PROJET PLUi *pour son pôle Attractivité et Aménagement du Territoire*

Cadres d'emplois des attachés territoriaux et ingénieurs territoriaux
Par voie statutaire ou, à défaut, par voie contractuelle
Temps complet – Poste à pourvoir au cours du mois de janvier 2019

MISSIONS : Sous l'autorité du Directeur du pôle Attractivité et Aménagement du Territoire et du service Urbanisme :

Suivi des demandes d'autorisations d'urbanisme :

- Vous formez et supervisez l'équipe d'instructeurs.rices (4 agents) ;
- Vous consultez les services extérieurs, réalisez la synthèse des avis ;
- Vous instruisez et analysez des dossiers au regard des règles d'urbanisme et des autres réglementations existantes, et des autorisations de travaux au titre du Code de la Construction et de l'Habitation (Etablissement Recevant du Public) ;
- Vous rédigez et envoyez les différents courriers relatifs à l'instruction, des arrêtés de décision et des certificats d'urbanisme ;
- Vous assurez la gestion administrative et fiscale des autorisations d'urbanisme ;
- Vous contrôlez la conformité des constructions et des aménagements réalisés ;
- Vous émettez des propositions dans le cadre des révisions ou modifications de documents d'urbanisme et de l'élaboration du PLUi ;
- Vous assurez la veille juridique.

Elaboration PLUi et RLPi sur l'ensemble du territoire de l'Agglomération :

- Vous suivez, animez et gérez l'ensemble des procédures d'élaboration du PLUi et du RLPi en lien avec le bureau d'étude et les groupes de travail ;
- Vous participez à la définition et à la mise en œuvre des orientations stratégiques en matière d'urbanisme et d'aménagement.

Information et conseil :

- Vous informez, conseillez et accompagnez les différents publics lors de leur dépôt de dossier ;
- Vous coopérez avec les professionnels et gérez les relations.

PROFIL :

- Vous avez une parfaite connaissance du statut des Collectivités Territoriales ;
- Vous maîtrisez le code de l'Urbanisme, de la Construction et de l'Habitation, ainsi que les règles et procédures d'urbanisme, notamment la réglementation sur l'accessibilité des ERP ;
- Vous avez des connaissances en matière de droit civil et pénal de l'urbanisme ;
- Vous connaissez les principes de l'intégration paysagère et architecturale des projets ;
- Vous maîtrisez le cadastre et son exploitation ;
- Vous avez des notions de droit privé ;
- Vous savez lire différents types de plans et documents d'urbanisme ;
- Vous maîtrisez l'outil informatique : bureautique, graphique (S.I.G.), logiciels spécifiques ;
- Vous êtes méthodique, rigoureux, disponible et doté(e) d'une forte réactivité ;
- Vous avez de grandes qualités relationnelles ;
- Vous savez travailler en autonomie et avez le sens des responsabilités.

CONDITIONS DE TRAVAIL : Réunion en soirée possible

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation + curriculum vitae + dernier arrêté de situation administrative), **avant le 26 décembre 2018**, délai de rigueur, à :

Communauté d'Agglomération du Grand Dole
Monsieur le Président
Direction des Ressources Humaines
Hôtel de Ville – Place de l'Europe
39100 DOLE
drh@dole.org